

logie dès son entrée en fonction avec le personnel scientifique du Conseil, à son arrivée au Canada en 1947. Née à Édimbourg (Écosse), Mlle Dunbar a obtenu sa maîtrise en géographie à l'Université d'Oxford; elle fit du théâtre pendant la guerre et elle a joué à Londres et dans divers centres provinciaux; elle a également participé à des représentations destinées à divertir les membres des Forces armées.

Mlle Dunbar a beaucoup voyagé dans l'Arctique canadien, tant en avion qu'à bord des brise-glaces, afin de mener à bien ses études sur les conditions des glaces. Elle a contribué à augmenter les connaissances sur la répartition des glaces et sur l'interprétation des photographies de champs de glace, y compris les photographies prises par satellite et à l'infrarouge.

En 1969, Mlle Dunbar prit place à titre d'observateur, à bord du brise-glace canadien qui a escorté le S.S. *Manhattan* dans les eaux de l'Arctique canadien. L'hiver dernier et cette année, elle a participé à des études sur les conditions des glaces dans le détroit de Nares qui sépare le Groenland de la masse de terre la plus septentrionale du Canada, l'île d'Ellesmere.

Parmi les nombreuses réalisations de Mlle Dunbar, signalons le livre *Arctic Canada from the Air* (L'Arctique canadien à vol d'oiseau), publié en collaboration avec un autre récipiendaire de la médaille Massey, le brigadier-général K.R. Greenaway. En outre, Mlle Dunbar a écrit de nombreux articles sur la glace de mer, dont certains ont été publiés dans le journal russe *Oceanology*.

LES TRANSPORTS ET LE DÉVELOPPEMENT DU GRAND NORD

(suite de la page 2)

PROTECTION DE L'HOMME ET DE SON MILIEU

Ce que nous voulons, c'est que le Canada continue à répondre aux aspirations des Canadiens. Dans le Nord, il faut que soient satisfaits et respectés les désirs des Canadiens autochtones — les Indiens et les Esquimaux... En stimulant l'exploitation des ressources, un réseau septentrional ne saurait manquer d'attirer beaucoup de monde dans l'Arctique, d'où un réel danger pour les anciennes valeurs et les coutumes des autochtones. La sauvegarde des intérêts de ces Canadiens et la protection du milieu naturel doivent constituer une seule et même condition fondamentale à toute mise en valeur de l'Arctique.

L'élaboration d'un réseau d'une telle ampleur montre que le Canada, en 1972, ne manque ni d'imagination, ni de confiance, ni de prévoyance, qu'il possède l'espace, et les ressources matérielles et humaines qui permettent d'accomplir de grandes choses. Nous n'avons pas d'ambitions territoriales qui gaspillent notre énergie; nous ne sommes pas aux

prises avec d'absurdes divisions internes qui sapent nos forces. Notre pays est si vaste et notre climat si rude que nous sommes toujours astreints à des efforts véhéments. Notre histoire en témoigne. Et notre récompense est une chance de plénitude, de bonheur, de sécurité, dans un cadre superbe; elle est aussi une façon de vivre qui, mieux que toute autre, nous protège de l'uniformité et favorise l'originalité individuelle.

L'amour que nous éprouvons pour notre pays, notre désir de le voir se développer rationnellement, notre volonté de nuire le moins possible à son équilibre écologique et à la beauté de ses paysages, tout cela montre quel prix les Canadiens attachent à une vie bonne et comblante. Il ne faut en rien la compromettre. En particulier, les mises en valeurs, les aménagements, doivent tenir compte du milieu naturel et s'harmoniser avec lui de façon à profiter à tous. La qualité de la vie, telle est finalement la mesure du Canada. Le style de vie qu'ils choisissent et les valeurs auxquelles ils tiennent pour eux-mêmes et pour leur pays, telle est l'ultime mesure des Canadiens.

La prochaine génération connaîtra bien des changements, mais nous devons empêcher assurément ceux qui pourraient porter atteinte à la belle et sauvage nature du pays. Car si elle se dégradait, c'est le Canada lui-même que nous verrions se défaire.

Si un jour nous n'étions plus libres d'affronter les grands vents de l'océan sur les rives atlantiques, d'admirer la grandiose tombée du jour sur les prairies, de nous imprégner du silence d'un lac dans le nord, nous n'aurions plus rien de Canadien. Et nos existences individuelles se trouveraient gravement appauvries.

C'est ce qu'a exprimé avec une éloquence toute simple, dont bien des poètes sont incapables, un Indien du nom de Saltatha. Voici ce qu'il aurait dit à un prêtre:

"Mon père, vous m'avez parlé de la grande beauté du paradis. Dites-moi, ce paradis est-il plus beau que le pays du boeuf musqué, l'été, lorsque la brume caresse les lacs, lorsque les eaux sont bleues, lorsque le plongeon pousse son cri? Si la beauté du paradis dépasse tout cela, mon coeur se réjouira et je serai heureux d'y vivre des jours tranquilles jusqu'à un âge très avancé."

Nous autres Canadiens, nous avons quelque chose de particulier. De souches diverses, nous avons une destinée commune qui est de conserver le caractère de ce pays et de nous partager les avantages qui en résultent. Le Canada n'est pas le pays qui convient aux coeurs insensibles ou aux esprits timorés. Pour ceux qui en sont dignes, les récompenses sont, ici, plus nombreuses que partout ailleurs. En fait, comme le soulignait Saltatha, elles se comparent à celles du paradis même.